



**NOTE
SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF
2016**

ZAE du Theil

Ce service fait l'objet d'un budget annexe suivant la nomenclature comptable M 14. Ce budget est élaboré pour permettre au service de fonctionner. Il enregistre les dépenses et recettes liées au lotissement du Theil.

Il s'agit d'un budget assujéti à la TVA. Il est donc établi en € HT.

1 Section de fonctionnement

1.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2016
011	Charges à caractère général	0,00
71	Production stockées	401 622,84
65	Autres charges de gestion courante	432 522,88
66	Charges financières	8 791,54
TOTAL		842 937,26
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2016
70	Ventes	462 560,00
002	Report excédentaire	380 377,26
TOTAL		842 937,26

Il y a un report excédentaire de 380 377,26 € en section de fonctionnement.

1.2 Les dépenses

La seule dépense réelle est le remboursement des intérêts des emprunts pour un montant de 8 791,54 €

1.3 Les recettes

La cession de l'ensemble des terrains devrait amener une recette totale de 462 560,00 €.

2 Section d'investissement

2.1 Vue globale

Chapitre	Intitulés – Dépenses	BP 2016
16	Emprunts et dettes assimilées	342 815,08
001	Report déficitaire	58 807,76
TOTAL		401 622,84
Chapitre	Intitulés – Recettes	BP 2016
35	Stock de terrain	401 622,84
001	Report excédentaire	0,00
TOTAL		401 622,84

Il y a un report déficitaire de 58 807,76 € en section d'investissement.

2.2 Les dépenses

La seule dépense réelle d'investissement est le remboursement en capital des emprunts pour un montant, total sur plusieurs années, de 153 758,08 €.

L'autre dépense, pour un montant de 189 057 €, est le remboursement de l'avance que le budget principal avait réalisé au budget annexe de la ZAE du Theil.

2.3 Les recettes

Le stock de terrains qui peuvent être cédés est la seule recette du budget.